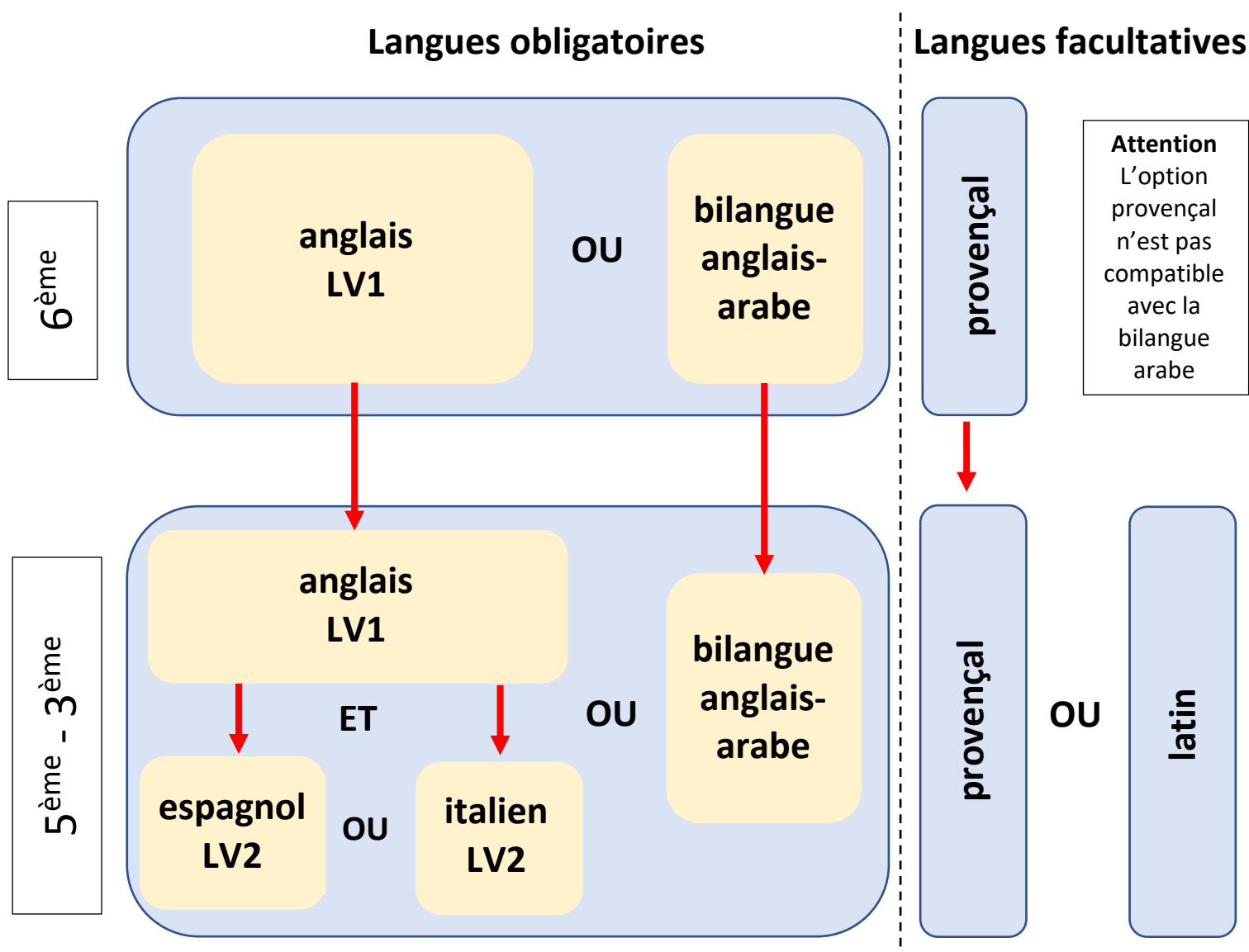


Les langues au collège Malrieu



En 6^{ème} : choix de la LV1 (première langue vivante)

- > soit l'anglais seul
- > soit l'anglais avec l'option facultative provençal
- > soit la classe bilangue anglais-arabe

En 5^{ème} : choix de la LV2 (deuxième langue vivante)

- > soit la poursuite de la classe bilangue anglais-**arabe** (depuis la 6^{ème})
- > soit l'**espagnol** (pour ceux qui ne sont pas en bilangue anglais-arabe)
- > soit l'**italien** (pour ceux qui ne sont pas en bilangue anglais-arabe)
- > l'option facultative **latin** est ouverte à tous les élèves (**sauf ceux qui font provençal**)
- > la poursuite de l'option **provençale** (depuis la 6^{ème})

Ces choix seront conservés jusqu'en 3^{ème}.

Possibilité de passer une partie de l'oral du brevet en langue étrangère (anglais, arabe, espagnol, italien ou provençal).